



LE MOUVEMENT DES CASTORS

Le mouvement Castors se développe à la fin de la seconde guerre mondiale, dans un contexte de crise du logement.

Les Castors sont de jeunes hommes et jeunes femmes qui aspirent à un logement sain, agréable, équipé du confort moderne, et doté si possible d'un jardin.

Ce sont des ouvriers, des employés qui n'ont que leur salaire comme capital.

Dès 1948 des groupes se créent spontanément ...

« Le droit à la propriété est aussi valable sur le plan du logement. Il est parallèle au droit au soleil que nous refusent les villes avec leurs immeubles collectifs et leurs rues étroites » Jean LANNES, 1948.



Les brouettes à rails, 1950, Archives privés des Castors de Bayonne

LES REVENDICATIONS

Les Castors prônent le droit à la propriété, en réduisant le coût de construction par un système « d'apport-travail » venant se substituer à l'apport d'argent. Il revendiquent également un projet social. Plus que la simple construction de maisons de qualité, ils affichent un idéal de communauté et de sociabilité, éléments centraux de « l'esprit castor » que l'on retrouve à l'échelle nationale. Leurs constructions, à dimension humaine, est un contrepoint à la politique des grands ensembles.

Une utopie réaliste et réalisée



LA STRUCTURATION DU MOUVEMENT

Au sortir de la seconde guerre mondiale, les groupes d'autoconstructeurs jusqu'alors éparpillés et marginales se multiplient. Le mouvement s'organise et s'affirme au niveau national dès 1950 au sein de l'Union Nationale des Castors (U.N.C). Cette représentation à l'échelle nationale permet de faire reconnaître légalement la formule Castors tout en coordonnant les différents chantiers.

Dans la période de flottement économique et politique de la Reconstruction, le mouvement des Castors propose pour faire face à la crise, une solution alternative à la vision planificatrice de l'Etat central. Les Castors témoignent ainsi de la capacité de la société civile à mettre en place des moyens d'action originaux.

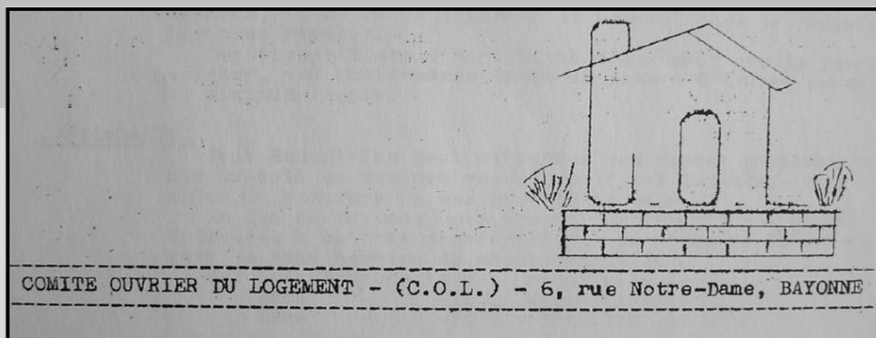
L'Union Nationale des Castors est créée en 1951



RECONNAISSANCE ET CONTRÔLE DE L'ETAT

Après avoir refusé de soutenir les expériences Castors, le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme officialise la formule d'apport-travail en mai 1949. Le ministère encourage ainsi les initiatives Castors en instaurant un cadre réglementaire et précise l'action des Caisses d'Allocations Familiales par plusieurs circulaires les poussant à aider les entreprises d'autoconstruction. Le Ministère entend aussi contrôler ces initiatives et éviter des formes spontanées et anarchiques. Le plan masse des cités Castors doit être approuvé par les architectes de la délégation départementale du Ministère et doit répondre à des normes dans le cadre de la législation H.L.M.

Solidarité et communauté sont les piliers de l'action



Logo du C.O.L en 1950, Règlement intérieur du C.O.L.

Jean Lannes, permanent au syndicat CFTC* pour le Pays-basque, élabore un projet de création d'une cité d'une centaine de logements individuels de type 3, 4 et 5. Un groupe se constitue autour des syndicats dès 1949, groupe rapidement rejoint par d'autres motivés. Il donne naissance au COL, comité ouvrier du logement en février 1951, très inspiré de celui des pionniers de Pessac.

* CFTC: Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, actuelle CFDT, Confédération Française Démocratique du Travail



Naissance du C.O.L. en février 1951

LES CASTORS DE SAINT-AMAND

(Portraits de Quartiers)



Plan cadastral de 1956, la cité Saint-Amand, Julie Boustingorry

Une soixantaine de familles, rapidement rejointe par une vingtaine d'autres, obtienne pour un prix raisonnable un terrain marécageux dans les barthes.

Les premiers travaux commencent dès juillet 1951 et consistent à creuser des canaux, à assécher les marécages et à protéger le quartier par des buttes, avant de s'attaquer aux constructions proprement dites.

Premier coup de pioche le 7 Août 1951

LES CASTORS DE SAINT-AMAND

(Portraits de Quartiers)



En 5 ans 80 logements sont construits et en moins de 2 ans, 15 logements de plus voient le jour.

L'inauguration du 80^{ème} logement de la 1^{ère} tranche a lieu le 23 juillet 1955 et celle du 95^{ème} logement, le 2 mars 1957 et clôture la 2^{nde} tranche de construction.

Prix de revient moyen des logements :

T3 : 26 490 F

T4 : 28 380 F

T5 : 29 800 F

La réussite d'une mobilisation « héroïque »